

Master Droit notarial

La formation propose le ou les parcours suivants : :

> Parcours Droit notarial

Présentation

Le master mention Droit notarial est un diplôme national de niveau bac + 5 délivré à la suite d'une formation de deux ans proposée à Grenoble, en formation initiale et continue. Cette mention est déclinée en un parcours unique présenté ci-dessus.

Admission

Conditions d'admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : [Candidater et s'inscrire en master 1](#) / [Candidater et s'inscrire en master 2](#).

Public cible

1. Public en formation initiale
2. Public en formation continue

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#).

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans

- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Farge Michel
michel.farge@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 81 63

Ruffieux Gaëlle
gaelle.ruffieux@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- > Parcours Droit notarial